

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 4 juillet 2017

Convocation du 1^{er} juillet 2017

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Georges PUTHET, René PUTIN, Pierre VIALAIT

Excusée : Apolline PHILIPPON

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

Ecole - Modification des rythmes scolaires - Rentrée 2017/2018 - Délibération DEL20170704001

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal n° DEL20140515003 du 15/05/2014 approuvant la nouvelle organisation scolaire et des temps périscolaires pour les écoles du regroupement pédagogique Beaupont-Domsure dès sa rentrée 2014-2015, pour une semaine à quatre jours et demi ainsi que la délibération N° DEL20151001001 du 1^{er} octobre 2015.

Il précise que le décret n° 2017-1108 du 24 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permet aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine de quatre jours dès la rentrée 2017, dans les écoles maternelles et élémentaires, sous réserve d'un avis favorable du Conseil d'école et de l'accord du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale ;

Colette LOMBARD donne lecture des résultats du sondage réalisé samedi 1^{er} juillet 2017 auprès des parents d'élèves représentant 61 familles sur 70 :

Sondage : *Etes-vous favorable au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017 ? Avez-vous la possibilité de faire garder vos enfants le mercredi matin dès la rentrée de septembre 2017 ?*

Réponses :

OUI pour 39 familles avec un mode de garde et OUI pour 4 familles sans mode de garde

NON pour 6 familles sans mode de garde et NON pour 9 familles avec mode de garde.

Colette LOMBARD précise les difficultés organisationnelles liées au recrutement du personnel d'animation et au départ de la coordinatrice. Elle précise également que la participation financière du Conseil Départemental au poste de la coordinatrice était pour 3 ans et se termine sur l'année scolaire 2016/2017. De plus, le maintien de l'aide de l'Etat de 50 euros par enfants pour les TAP n'est pas du tout garanti.

Vu le vote favorable du conseil d'école du lundi 3 juillet 2017 pour un retour à la semaine de quatre jours à 13 voix pour, deux voix contre et une abstention ;

Le Maire précise que le conseil municipal de DOMSURE se réunit ce même soir pour délibérer sur ce même dossier.

Le Maire propose de prendre part au vote : 11 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE, 1 ABSTENTION.

La nouvelle organisation du temps scolaire sur quatre jours est approuvée pour la rentrée de septembre 2017.

Horaires d'enseignement Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :

BEAUPONT : 8h45 à 12h ; 13h45 à 16h30

DOMSURE : 8h50 à 12h05 ; 13h35 à 16h20

A cette même date, les temps d'activités périscolaires sont supprimés. Les délibérations des communes de BEAUPONT et DOMSURE seront transmises conjointement pour validation à l'Inspection Académique de l'Ain. Un courrier conjoint sera également envoyé au Conseil Départemental de l'Ain pour l'adaptation des horaires des transports scolaires liée à cette nouvelle organisation.

Ecole - Financement d'une classe de découverte en avril 2018 -

Le Maire fait part à l'assemblée de la demande de l'école publique de Beaupont qui souhaite proposer une classe de découverte pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 à Vayrac (Lot) du 23 au 27 avril 2018.

Montage financier : 14 652 € pour 44 élèves. Dépense financée à hauteur de 90 € par élève par les communes, 100 € par élève pour le sou des écoles et de 143 € par élève par les familles.

Cette dépense sera inscrite au budget 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.